



Les programmes
européens
2007-2013

Dossier de presse

Mars 2012





SOMMAIRE

I. EN RÉGION CENTRE, L'EUROPE INVESTIT !	3
II. LES FONDS EUROPÉENS : COMMENT ÇA MARCHE ?	5
III. QUELS SONT LES FONDS EUROPÉENS ? POUR QUOI ? POUR QUI ?	7
IV. COMMENT SONT SÉLECTIONNÉS LES PROJETS FINANCÉS ?	9
V. DÉCOUVREZ DES PROJETS FINANCÉS PAR L'UNION EUROPEÉENNE EN RÉGION CENTRE	11
VI. LE SITE INTERNET DES PROGRAMMES EUROPÉENS EN RÉGION CENTRE	16
VII. GLOSSAIRE	17



I. EN RÉGION CENTRE, L'EUROPE INVESTIT !

370 millions d'euros ont déjà été investis depuis 2007 par l'Union Européenne en région Centre pour soutenir des projets innovants permettant le développement économique et humain du territoire.

Le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), le FSE (Fonds Social Européen) et le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) sont les trois outils de l'intervention de l'Union Européenne en région Centre. Elle en bénéficie depuis 1989.

Au cours de la période 2000-2006, plus de 350 millions d'euros ont permis le financement de plus de 4 000 projets.

Entre 2007 et 2013, l'Union Européenne investira en région Centre plus de 564 millions d'euros pour accompagner sur tout le territoire des projets favorisant l'innovation, la compétitivité régionale et le développement durable.

Plus de 370 millions de fonds européens ont été attribués au titre du FEDER, du FSE et du FEADER entre 2007 et 2011. Cet engagement de l'Europe en région Centre a permis le financement de projets d'envergure pour soutenir le développement économique du territoire, l'innovation et favoriser l'emploi et la formation.

Le FEDER est un programme régional, tandis que le FSE et le FEADER sont des programmes nationaux, déclinés en « volets régionaux ». La préfecture de la région Centre est l'autorité en charge de ces fonds en région Centre.

Les fonds européens constituent aujourd'hui une ressource financière majeure pour favoriser le développement des territoires. En tant que co-financeur aux côtés de l'État, des collectivités territoriales et des porteurs de projet, l'Union Européenne permet d'engager des projets ambitieux favorisant la compétitivité et l'attractivité régionale.

Au quotidien, la gestion des fonds repose sur le principe du partenariat. Les services de l'État (Préfectures, DIRECCTE et DRAAF), le Conseil régional et les autres collectivités territoriales.

En région Centre, le pilotage stratégique des fonds revient au comité de suivi interfonds réuni annuellement sous la coprésidence du Préfet de région et du Président du Conseil régional. Le comité régional de programmation interfonds se réunit tous les deux mois environ pour sélectionner les projets.



Les chiffres clés

564 millions d'euros seront investis en région Centre d'ici 2013 :

- **196** millions d'euros au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
- **132** millions d'euros au titre du Fonds Social Européen (FSE)
- **226** millions d'euros au titre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

Plus de 30 000 projets financés entre 2007 et 2011 :

- **789** projets au titre du FEDER
- **1 391** projets au titre du FSE
- **28 000** projets au titre du FEADER

Au programme de l'année 2012

- *Des visites de projets financés par les fonds européens dans chaque département*
- *Un événement jeune public à l'automne 2012*
- *Tout au long de l'année, retrouvez l'exposition itinérante « Vous vivez l'Europe tous les jours ! »*



II. LES FONDS EUROPÉENS : COMMENT ÇA MARCHE ?

En région Centre, les acteurs peuvent bénéficier de subventions européennes au titre du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), du FSE (Fonds Social Européen) et du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

Le FEDER et le FSE sont des fonds structurels visant à assurer la cohésion économique et sociale du territoire de l'Union Européenne dans le cadre de sa politique régionale .

Le FEADER est un instrument financier d'accompagnement de la politique agricole commune en faveur du développement rural, autre volet de l'intervention de l'Union Européenne en région.

1. Les grands domaines d'interventions de l'Europe en région Centre

L'engagement de l'Europe en région Centre :

- Soutenir le développement économique du territoire, l'innovation et valoriser l'emploi, la formation et l'insertion :

Au titre de l'objectif « Compétitivité régionale et emploi », la région Centre bénéficie de 328 millions d'euros sur la période 2007-2013. Le FEDER a pour ambition de renforcer l'attractivité durable du territoire à travers le développement des entreprises, de la recherche et de l'innovation. Le FSE, quant à lui, permet de soutenir l'emploi et la formation mais aussi de favoriser l'insertion et l'inclusion sociale.

- Soutenir le développement et accompagner la mutation des espaces ruraux :

À travers le FEADER, l'Union Européenne investit près de 226 millions d'euros dans des projets permettant de renforcer la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers ou contribuant à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie en milieu rural.

Ces objectifs sont déclinés en région Centre par le biais de «programmes opérationnels».

2. Au quotidien : La gestion partenariale des fonds

• Des crédits gérés par le Préfet de région

Le Préfet de région est en charge de la gestion des crédits alloués au titre des différents programmes opérationnels FEDER, FSE et FEADER, en région Centre. Avec l'appui du Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), il lui revient de :

- Animer et mettre en œuvre les différents programmes opérationnels,
- Coordonner les partenaires régionaux impliqués dans la gestion des fonds européens,
- Veiller au respect des procédures de gestion.



● Une gestion qui peut être déléguée

La gestion de ces crédits peut être déléguée à certains organismes (notamment les collectivités territoriales), en fonction de leur périmètre de compétences.

Le Conseil régional du Centre assure la gestion de 42 % des crédits FEDER.

Pour le FSE, 6 organismes intermédiaires sont impliqués dans la gestion du programme à savoir le Conseil régional, les Conseils généraux d'Eure-et-Loir et du Loiret, les communautés d'agglomération d'Orléans et de Châteauroux et la Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale (FNARS).

À titre d'exemple, le cofinancement européen du Plan départemental d'insertion du Conseil général d'Eure-et-Loir est géré directement par ce dernier.

● Une gestion partenariale

Compte tenu de la participation financière du Conseil régional aux projets financés par l'Union européenne, et de l'adossement des programmes européens au Contrat de projets État-Région (CPER), pour de nombreuses thématiques, la gestion des crédits européens est partenariale entre l'État et la Région.

Le Préfet de région et le Président du Conseil régional co-président les instances stratégiques de suivi et de programmation.

3. Les grands rendez-vous en région

● Un comité de suivi pour définir les orientations stratégiques

Son rôle est d'assurer la cohérence et la complémentarité de l'action des différents fonds en région. Il approuve les programmes, leur révision et leur clôture, avant leur soumission à la Commission européenne. Il s'assure du bon avancement de ces programmes et supervise la politique de communication et d'évaluation relative aux fonds. Les élus, les représentants du monde socio-économique, de l'État, des ministères et de la Commission européenne y participent.

Le prochain comité de suivi aura lieu les 25 et 26 juin 2012.

● Des comités régionaux de programmation pour sélectionner les projets

Le comité de programmation sélectionne les projets qui bénéficieront d'un financement.

Il réunit des représentants de l'État, du Conseil régional, des différentes collectivités, des représentants socio-économiques (CCI, CESER) et des réseaux de villes.

La décision de la sélection des projets revient au Préfet de région ou au gestionnaire délégué (Conseil régional...).

Les prochains comités de programmation auront lieu les 10 mai, 5 juillet, 4 octobre et 6 décembre 2012.



III. QUELS SONT LES FONDS EUROPÉENS ? POUR QUOI ? POUR QUI ?

Chaque fonds a des priorités claires et s'adresse à de nombreux bénéficiaires.

● **Renforcer la compétitivité et l'attractivité économique de la région Centre avec le FEDER**

Les objectifs du Fonds Européen de Développement Régional :

- Soutenir la recherche, l'innovation et le développement des entreprises
- Renforcer l'accessibilité territoriale (transports alternatifs, très haut débit ...)
- Renforcer l'attractivité durable et la compétitivité du territoire (développement urbain, environnement, équipements culturels structurants...)

Qui peut en bénéficier ?

- Les entreprises (chefs d'entreprises, créateurs et repreneurs d'entreprises)
- Les pôles de compétitivité
- Les collectivités territoriales
- Les universités et centres de recherche
- Les associations
- Les établissements publics

● **Soutenir la formation et l'emploi et favoriser l'inclusion sociale avec le FSE**

Les objectifs du Fonds Social Européen :

- Accompagner les travailleurs et les entreprises pour faire face aux mutations économiques
- Améliorer l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi
- Renforcer la cohésion et l'inclusion sociale et la lutte contre les discriminations
- Valoriser le capital humain et la mise en réseau, l'innovation et les actions transnationales

Qui peut en bénéficier ?

- Les entreprises (chefs d'entreprises, créateurs et repreneurs d'entreprises)
- Les groupements d'entreprises
- Les collectivités territoriales
- Les partenaires sociaux
- Les missions locales
- Les maisons de l'emploi
- Les organismes de formations
- Les associations pour l'insertion, la formation, etc.



Accompagner les territoires ruraux avec le FEADER

Les objectifs du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :

- Renforcer la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers
- Valoriser et protéger l'environnement
- Améliorer de la qualité de vie en milieu rural
- Valoriser des stratégies locales de développement et la coopération interterritoriale et transnationale avec le programme LEADER

Qui peut en bénéficier ?

- Les agriculteurs
- Les collectivités territoriales
- Les exploitants et propriétaires forestiers
- Les chefs d'entreprises et entrepreneurs
- Les artisans
- Les acteurs du tourisme
- Les associations oeuvrant pour la préservation et la gestion du patrimoine et de l'environnement



IV. COMMENT SONT SÉLECTIONNÉS LES PROJETS FINANCÉS ?

● Pourquoi faire appel aux fonds européens ?

Les subventions européennes permettent d'engager des projets ambitieux qui auraient pu être différés ou n'auraient pas vu le jour faute de moyens.

Solliciter une aide européenne permet également aux bénéficiaires d'être accompagnés au quotidien par un réseau d'experts, de limiter la prise de risques et de créer de nouveaux partenariats.

● Où trouver les dossiers de demandes de cofinancement européen ?

En fonction de la nature du projet, il suffit de se rapprocher des services instructeurs compétents.

Les dossiers de demande de cofinancement européen et les coordonnées des différents services instructeurs sont disponibles sur le site www.europe-centre.eu, rubrique « Vous avez un projet ? ».

● Les étapes de sélection des projets

- Dépôt du dossier de demande de subvention par le porteur de projet auprès des services instructeurs
- Examen du dossier de demande par le service concerné (DIRECCTE, DRAAF, SGAR, Conseil régional, etc.)
- Analyse du projet en « groupe technique » par les partenaires du programme
- Sélection du projet lors du Comité Régional de Programmation (CRP)
- Signature de la convention entre le bénéficiaire et l'autorité de gestion (préfecture ou Conseil régional)

● Les critères de sélection

Tout projet intervenant sur le territoire ou profitant à la région Centre est susceptible de bénéficier de subventions européennes.

Pour cela les projets doivent :

- Être compatibles avec les priorités définies par l'Union Européenne dans le cadre de sa politique régionale et avec les objectifs déclinés en région Centre dans les programmes opérationnels de fonds européens
- Bénéficier de co-financements publics (État, collectivités territoriales...) ou privés
- Disposer de fonds propres suffisants pour supporter l'investissement car les subventions européennes lui seront versées sous forme de remboursement des dépenses



Un délai moyen de 6 mois

Entre le dépôt du dossier par le porteur de projet et la signature de la convention de financement, il faut, en règle générale, compter près de 6 mois.

Quelles sont les obligations des bénéficiaires de subventions européennes ?

- Tenir une comptabilité séparée pour les dépenses directement liées au projet
- Informer le grand public de la contribution de l'Union Européenne à leurs projets. Pour tout savoir sur les obligations de publicité des bénéficiaires, rendez-vous sur le site www.europe-centre.eu, rubrique « Bénéficiaires, Communiquez ! »
- Se soumettre à d'éventuels contrôles concernant l'usage des fonds européens qu'ils ont perçus

Qui contacter ? Quels sont les acteurs ressources ?

En région Centre, les bénéficiaires ou les porteurs de projets potentiels peuvent contacter :

Mission Europe - SGAR Centre

191 rue de Bourgogne
45045 ORLEANS CEDEX 1.
mission europe@centre.pref.gouv.fr

Mission Europe - Conseil régional du Centre

9 rue St Pierre Lentin
45041 ORLEANS CEDEX 1
Email : europe@regioncentre.fr

Mission FSE - DIRECCTE du Centre

12 place de l'Étape
CS 85809
45058 Orléans Cedex 1
Email : fse.dr-centre@direccte.gouv.fr
Téléphone : 02 38 77 68 57

DRAAF Centre

131 rue du Faubourg Bannier
Cité administrative Coligny
45000 ORLEANS Cedex 1
Email : srefar.draaf-centre@agriculture.gouv.fr



V. DÉCOUVREZ DES PROJETS FINANCÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE EN RÉGION CENTRE

Les subventions européennes en région ont permis le financement de nombreux projets depuis 2007. Voici quelques exemples.

● Innovation et compétitivité des territoires

Téléphonie mobile : vers la fin des zones blanches

Conseils généraux d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, du Cher et de l'Indre



En France, quelque trois mille collectivités, principalement situées en zone rurale, sont concernées par le programme national « zone blanche » qui vise à apporter la couverture mobile là où aucun opérateur de téléphonie n'intervient spontanément. En 2008, 364 nouvelles communes sont venues grossir cet effectif, dont 28 situées en région Centre (Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Cher et Indre). Opérateurs de téléphonie mobile et Conseils généraux se partagent la maîtrise d'œuvre du programme. La combinaison des initiatives publiques et privées a d'ores et déjà bénéficié à 5 communes sur 28. Les 22 autres sont en cours de traitement. Leur sortie de « l'ombre » est prévue pour la fin du premier semestre 2012. Le FEDER soutient les départements de la région Centre dans leurs projets de résorption des « zones blanches ».

« SIPOLY » : une avancée et un espoir dans la lutte contre le cancer

Université François Rabelais de Tours (Indre-et-Loire)



Le laboratoire de l'Inserm « Nutrition, Croissance et Cancer » situé au sein de l'Université François Rabelais de Tours, est spécialisé dans la recherche sur le cancer et la chimiosensibilisation en particulier. Le projet SIPOLY lancé en 2009 avec l'aide du FEDER (109 000 € sur un montant total de 272 000 €) s'intéresse aux effets de certains acides gras oméga-3 sur l'efficacité des traitements du cancer du sein. « Un premier essai a concerné 25 patientes ayant développé des métastases - explique Karine Mahéo, chercheuse et maître de conférence au sein du laboratoire. Ces femmes traitées par chimiothérapie ont reçu une supplémentation en acide gras, appelé DHA, qui, en plus d'être bien toléré, semble améliorer la survie des patientes. Un essai sur un échantillon plus large est à présent envisagé. Nous sommes pleins d'espoirs ! ». Le soutien du FEDER a également permis le recrutement d'une technicienne pendant 2 ans ainsi que la rémunération des étudiants stagiaires.



Des PME au centre de l'Europe

ARITT Centre (Agence Régionale pour l'Innovation et le Transfert de Technologie)



Les PME sont reconnues comme un des éléments essentiels du tissu économique européen. Toutefois, elles sont confrontées à une concurrence de plus en plus forte en France et dans le monde. Il est donc essentiel de les épauler dans leur démarche de collaboration internationale. L'ARITT Centre, Agence Régionale pour l'Innovation et le Transfert de Technologies, a compris cette nécessité. Elle a lancé en novembre 2009 l'action collective «Centre Europe et PME», pour accompagner les entreprises de la région Centre dans le développement de leur collaboration européenne. L'action collective «Centre Europe et PME» vise à soutenir l'innovation des entreprises dans un contexte collaboratif et international. Elle les accompagne dans leurs demandes de cofinancement auprès de la Commission européenne pour leurs projets de R&D. Elle permet également aux PME d'entrer en contact avec des partenaires technologiques et commerciaux, afin qu'elles développent leurs réseaux et compétences, et gagnent en compétitivité. Cette action est financée à hauteur de 178 000 € par le FEDER sur un montant total de 455 000 €.

● Environnement et développement durable

Préserver les dernières tortues d'eau douce d'Europe

Association Sologne Nature Environnement (Loir-et-Cher)



La Cistude d'Europe fait partie des deux seules espèces autochtones de tortues d'eau douce vivant en France, mais elle est menacée par les changements climatiques et les activités humaines. Encore présente en Sologne, il est nécessaire de la préserver et de sensibiliser le public à sa conservation. C'est pourquoi Sologne Nature Environnement a entrepris un programme d'étude pour améliorer les connaissances à son sujet et définir des mesures de protection adaptées. Ce programme, lancé en 2009, s'inscrit dans le cadre du plan national de restauration de la Cistude d'Europe mené avec le soutien financier de la DREAL Centre et du FEDER.

« EnergÉ » : un bâtiment à énergie positive à Epernon

Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton - CERIB (Eure-et-Loir)



Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB) a fait le choix de s'installer à Epernon, dans le tout nouveau bâtiment à énergie positive « EnergÉ ». Moins glouton en énergie et plus mesuré en émissions de gaz à effet de serre, le bâtiment de 400 m² vise à démontrer, grandeur nature, les performances énergétiques des systèmes constructifs de l'industrie du béton (isolation thermique, inertie thermique, faible perméabilité à l'air). Depuis son inauguration en 2010, EnergÉ attire un large public : acteurs de la construction, journalistes, partenaires du CERIB, étudiants, industriels du béton... Le FEDER finance le projet à hauteur de 171 511 €.



Des éoliennes moins bruyantes

Entreprise Stromag France (Cher)



L'énergie éolienne est une énergie renouvelable, durable et propre. Les éoliennes fonctionnent grâce à la force motrice du vent. Elles disposent de nombreux avantages environnementaux : elles n'ont besoin d'aucun carburant et elles ne produisent ni gaz ni déchets. Toutefois un bruit de crissement, souvent pointé du doigt par les riverains, vient nuire à l'acceptabilité de cette « énergie verte ». Ce bruit de crissement provient des freins des éoliennes lors de la rotation des nacelles. Ce bruit apparaît généralement après plusieurs jours, voire plusieurs mois d'utilisation du frein. L'entreprise STROMAG France spécialiste du frein industriel en partenariat avec l'entreprise FLERTEX et le Laboratoire de mécanique de Lille mènent des travaux de recherche pour définir, comprendre et diminuer les nuisances sonores des mouvements de rotation des nacelles d'éoliennes. Le projet financé depuis 2008 par le FEDER à hauteur de 197 000 € (sur un montant total de 800 000 €) a également permis le recrutement d'un étudiant-doctorant.

Compétitivité et développement en milieu rural

Construction d'un centre de loisirs en milieu rural

Communauté de Communes de la Beauce de Janville (Eure-et-Loir)



La Communauté de communes de la Beauce de Janville a vu sa population croître de manière importante ces dernières années, avec l'arrivée de familles avec de jeunes enfants attirées par la vie à la campagne. La construction d'un bâtiment d'accueil des élèves de maternelle et de primaire s'imposait. Elle a permis de faciliter le quotidien des familles avant et après l'école et pendant les vacances scolaires. Le FEADER a financé la construction du bâtiment HQE (Haute Qualité Environnementale) à hauteur de 68 000 € sur un montant total de 243 000 €. Les autres financeurs sont la Caisse d'allocations familiales et le Conseil général d'Eure-et-Loir.

Favoriser l'activité en milieu rural : la couveuse d'entreprises du Loiret

Couveuse d'entreprises PES 45 (Loiret)



Ludovic Tarle (29 ans) a monté sa société de dépannage informatique, Netclik Service, à Barville en Gâtinais. Sandrine Bouttet (24 ans) a lancé IdéOh !, une entreprise spécialisée en édition graphique, à Aulnay-la-Rivière. Autant de projets développés en milieu rural et aidés par la couveuse d'entreprises du Loiret : l'association Pour une Économie Solidaire (PES 45). Une couveuse d'entreprises est un dispositif spécifique d'accompagnement à la création d'activité. Elle offre la possibilité juridique de tester et de développer son projet d'entreprise en situation réelle afin d'en vérifier la viabilité économique avant création. Les entrepreneurs en devenir peuvent ainsi prospecter, produire et vendre leurs produits ou prestations avant la déclaration officielle de l'activité. En parallèle, ils sont formés au métier de chef d'entreprise et conseillés au quotidien par des professionnels de la création pour améliorer leur projet. La couveuse d'entreprises PES 45 est financée à hauteur de 35 % par le FSE.



Faciliter la récolte du bois en forêt d'Orléans

Un entrepreneur en travaux forestier, M. Mamadou Sow (Loiret)



L'entreprise de Monsieur Sow est spécialisée dans la prestation de services d'abattage mécanisé pour les entreprises forestières de la région. Les besoins du marché étant importants, l'entrepreneur a décidé d'embaucher un salarié et d'investir dans une abatteuse plus moderne. Il a été aidé dans son projet par le FEADER (52 500 € sur un montant total de 350 000 €) mais aussi par l'État.

Insertion et emploi

Créer de nouveaux espaces pour l'insertion professionnelle à Blois

Ville de Blois (Loir-et-Cher)



Six demandeurs d'emploi, issus des secteurs prioritaires du Contrat urbain de cohésion sociale, ont été recrutés par la ville de Blois pour réaménager, via un chantier d'insertion, des espaces délaissés des quartiers Nord (Bégon et Croix-Chevalier). Situés en zones prioritaires, ces terrains vont devenir des espaces conviviaux de promenade et de jeux une fois rénovés, avec création de pelouses clôturées, installation d'un terrain de boules et pose de jeux pour enfants. La régie de quartier Environnement 41 a accompagné les six personnes en insertion tout au long du chantier, de mai à décembre 2011. Objectif : les aider à définir un projet professionnel de retour à l'emploi durable. Des formations en relation avec les compétences requises sur le chantier sont également proposées. Ce chantier d'insertion, d'un coût total de 138 000 €, a été financé pour moitié par le FSE.

Former aux métiers de la dépendance

La fédération d'associations COORACE Centre-Limousin (Cher, Loir-et-Cher et Loiret)



Selon l'INSEE, 12 % des ménages de la région Centre recourent aux services à la personne, soit près de 130 000 foyers. D'ici 2020, ce nombre devrait croître de plus de 10 %... S'appuyant sur cette réalité, le COORACE Centre-Limousin, qui fédère une vingtaine d'associations employant des personnes en voie de réinsertion professionnelle, a imaginé une action de professionnalisation en alternance aux métiers de la dépendance. Sur les 38 stagiaires formés entre octobre 2010 et mars 2011, 20 ont obtenu un certificat de compétences professionnelles facilitant leur recrutement au sein d'organismes de services à la personne, de maisons de retraite et autres structures spécialisées. L'action a essentiellement été financée par le FSE à hauteur de 45 000 € sur un montant total de 90 000 €. Autres financeurs : Conseil régional, agglomération Orléanaise et OPCA.



Guider des jeunes diplômés vers un emploi durable

Cabinet de ressources humaines Ad Arborem (Loiret)



Avec le soutien du FSE (50 % du montant total de la formation), un cabinet conseil en ressources humaines, Ad Arborem, accompagne des jeunes diplômés étrangers ou issus de l'immigration dans leur recherche d'emploi. La première étape de cette formation consiste à éliminer tous les a priori négatifs que les jeunes ont sur eux-mêmes et sur le monde du travail.

Il s'agit de casser l'idée selon laquelle la discrimination leur fermerait les portes de l'entreprise mais aussi de créer une dynamique de groupe et de travailler sur la confiance en soi. Projet professionnel, stratégie de recherche, étude de marché et du réseau relationnel de chacun sont au programme des 6 mois d'accompagnement collectif et individuel. Depuis juin 2006, ce sont 13 groupes d'une vingtaine de jeunes qui ont ainsi été suivis, avec un taux record de 80 % de sorties vers un emploi durable.

Retrouvez tous les projets financés par les programmes européens sur le site

www.europe-centre.eu



VI. LE SITE INTERNET DES PROGRAMMES EUROPÉENS EN RÉGION CENTRE

Le site Internet **www.europe-centre.eu** est dédié aux programmes en région Centre. Vous y retrouverez toutes les informations relatives aux différents fonds européens.

Ce site dédié présente :

- Les différents fonds européens dont peuvent bénéficier les porteurs de projets
- Des projets cofinancés par l'Union européenne en région Centre et propose des exemples de projets détaillés
- Le guide pour les porteurs de projet potentiels et les bénéficiaires à travers la rubrique «Vous avez un projet» au sein de laquelle ceux-ci peuvent trouver toutes les réponses à leurs questions (modalités d'obtention des subventions, qui sont les acteurs ressources etc.).
- Des informations sur l'actualité et les événements liés à l'Europe en région Centre

Un espace presse est réservé aux médias : vous y trouverez les dernières actualités, communiqués de presse et les coordonnées du contact presse.

The screenshot shows the website 'l'Europe s'engage en région Centre'. The header includes navigation links for 'Programmes et fonds européens : comment ça marche?', 'Presse', and 'Ressources'. A yellow button labeled 'Vous avez un projet?' is prominent. The main content area includes sections for 'L'Europe s'engage en région Centre', 'Vidéothèque', 'Actualités', and 'Nouveautés du site'. A sidebar on the left lists 'Actualités', 'Nouveautés du site', 'Recevoir l'actualité', 'Mes favoris', and 'Recherche'. The footer contains logos for the French Republic, Région Centre, and the European Union, along with social media icons and a 'Plan du site' link.



VII. GLOSSAIRE

Les différents fonds européens en région Centre :

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional, instrument financier de la politique régionale européenne.

FSE : Fonds Social Européen, instrument financier de la politique européenne pour l'emploi.

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, instrument financier d'accompagnement de la politique agricole commune.

Organisation régionale

Autorité de gestion : autorité responsable devant la Commission Européenne de la mise en oeuvre du programme à savoir la Préfecture de région.

Comité de suivi : instance partenariale de pilotage des programmes commune à tous les fonds.

Comité régional de programmation : instance partenariale de sélection de projet commune à tous les fonds.

Subvention globale : délégation par l'autorité de gestion d'une partie du programme à un organisme intermédiaire. Par exemple, en région Centre, le Conseil régional est en charge de la gestion d'une partie du programme opérationnel FEDER et du volet régional du FSE.

Les services instructeurs : Lien direct entre les porteurs de projets et les fonds européens, ils accompagnent les porteurs de projets dans leurs démarches, de l'instruction à la clôture du dossier.

Procédures

Programme opérationnel : document cadre précisant le diagnostic, la stratégie retenue, les axes d'intervention, les moyens alloués ainsi que le dispositif général de mise en oeuvre. Il est soumis à l'approbation de la commission européenne. Elaboré au niveau régional pour le FEDER, et national pour le FSE et le FEADER, il est décliné au travers d'un volet régional pour ces deux derniers.

Pour plus d'informations :

www.europe-centre.eu

Contacts presse

Préfecture de la région Centre et du Loiret

Colette THÉAS-DUHAMEL

Chargée des relations presse et de la communication

colette.theas-duhamel@loiret.gouv.fr

02.38.81.40.35

Préfecture de région - Mission Europe

Valérie JOYEUX

Chargée de communication fonds européens

valerie.joyeux@centre.pref.gouv.fr

02.38.81.46.42

Conseil régional

Kim HAMISULTANE

Attachée de presse

kim.hamisultane@regioncentre.fr

02.38.70.31.40